

(A adresser en recommandé avec AR à la compagnie d'assurance)

NOM / PRENOM.....  
Adresse.....  
.....  
Code postal / ville.....  
N° de contrat.....

Nom de la compagnie d'assurance  
Adresse  
Code postal/ville

A....., le .././...

Objet : contestation refus d'indemnisation de dégâts

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier par lequel vous m'informez que mon contrat d'assurance numéro..... ne me garantit pas pour le sinistre que je vous ai déclaré le .././..

Cependant votre refus ne me semble pas recevable. En effet vous m'indiquez ne pas pouvoir m'indemniser car .....

Je vous rappelle donc que selon les articles L112-4 du code des assurances, « les clauses des polices édictant des nullités, des déchéances ou des exclusions ne sont valables que si elles sont mentionnées en caractères très apparents. » et selon l'article L113-1 « les pertes et les dommages occasionnés par des cas fortuits ou causés par la faute de l'assuré sont à la charge de l'assureur, sauf exclusion formelle et limitée contenue dans la police. »

Enfin, selon l'article L. 133-2 alinéa 2 du Code de la consommation, lorsqu'une clause est ambiguë, elle doit s'interpréter en faveur du consommateur.

Je vous prie donc de bien vouloir revenir sur votre décision et de m'indemniser dans les plus brefs délais.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Signature